

*Affaires courantes*

ves à l'impôt sur le revenu et d'amorcer une étude plus globale de la fiscalité.

En fin de compte, le comité a conclu qu'un certain nombre de changements à la TPS étaient absolument indispensables si l'on voulait améliorer cette taxe. Le comité s'est montré très sensible à la situation des petites et moyennes entreprises.

À plusieurs occasions, des représentants de ce secteur ont, comme ils l'avaient déjà fait dans le passé, insisté sur les coûts élevés liés à la perception de la TPS. Certains d'entre eux estiment que ces coûts correspondent à 16 p. 100 du montant de leurs recettes. Dans le cas des grandes entreprises dotées d'autres systèmes de gestion de la perception, ce pourcentage se situe autour de 2 p. 100, mais le fardeau est lourd pour les petites entreprises.

Des révisions ont été faites afin de simplifier la perception de la taxe pour les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe autour de 200 000 \$, et certaines options sont possibles pour celles dont les ventes annuelles se situent entre 200 000 \$ et 500 000 \$. C'est là une importante amélioration. Je suis certain que les députés connaissent, dans leur circonscription, des petites et moyennes entreprises pour lesquelles ces changements permettront de dissiper le vif antagonisme qui s'était créé entre elles et le gouvernement.

• (1540)

Une opposition s'est aussi développée entre les petites et moyennes entreprises d'une part et les consommateurs d'autre part, en raison du fait que le prix d'achat est trompeur. Les gens veulent que le prix indiqué soit le prix total. Au Manitoba et en Ontario, il faut respectivement ajouter 14 p. 100 et 15 p. 100 au prix mentionné pour obtenir le prix total. C'est une situation très désagréable pour les consommateurs.

Si vous avez l'esprit occupé et que vous magasinez avec des enfants, vous risquez de penser qu'il vous en coûtera 10 \$ pour un article, alors qu'en réalité il vous faudra déboursier 11,50 \$. Chaque fois que vous faites un achat, il vous en coûte 1 \$, 2 \$ ou 3 \$ de plus que le prix indiqué. Cette situation est très contraignante. La plupart des familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts en raison du lourd fardeau fiscal qui leur est imposé et des coûts élevés liés aux besoins de leurs enfants. Là encore, les gens souhaitent que le gouvernement améliore la situation.

Nous avons proposé diverses façons d'intégrer la taxe au prix indiqué en magasin. Il faudra toutefois se pencher sur des considérations d'ordre provincial, ce que nous serons heureux de faire avec les gouvernements provinciaux.

S'il était possible d'avoir un prix intégré incluant la taxe sur la valeur ajoutée et d'indiquer sur la facture le pourcentage correspondant à la taxe, nous pensons que les consommateurs pourraient mieux calculer leurs dépenses et savoir exactement ce qu'il va leur en coûter. Ceux-ci n'auraient plus de mauvaises surprises au moment de payer à la caisse.

Le comité a par ailleurs constaté l'existence d'un problème très sérieux, à savoir l'intégration de la taxe fédérale à celle des

provinces et leur harmonisation. Pour quiconque prend au sérieux la réforme fiscale dans notre pays, je pense que le travail d'un comité doit être considéré comme l'étape la plus importante qui ait été franchie au cours des dix dernières années.

Le comité a dit ceci au gouvernement et à la Chambre: «Si vous voulez transformer ce pays en profondeur, vous devez obtenir l'appui des provinces pour harmoniser et intégrer la taxe de vente, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe à la consommation.»

À mon avis, c'est vraiment le problème fondamental. Nous sommes peut-être l'unique pays industrialisé à avoir dix systèmes et, si on ajoute celui qui manque, nous nous retrouverons avec onze variantes de la taxe de vente aux désignations presque infinies. Ceux qui veulent commercer avec nous ou voyager ici ont du mal à croire qu'un pays qui ne compte que 28 millions d'habitants n'arrive même pas à unifier ses taxes à la consommation.

Nous devrions remercier le comité, ainsi que la majorité des gens qui, en voyant la situation, ont dit: «Rencontrons les provinces le plus tôt possible pour débattre de la question avec elles. Il y a bien des questions dont nous pouvons traiter.»

Par bonheur, la réunion qui se tient régulièrement entre le ministre fédéral des Finances et ses homologues provinciaux aura lieu la semaine prochaine, à Vancouver. Ce rapport encore tout chaud, qui a été largement cité dans les médias, offrira aux ministres l'occasion d'établir un programme de collaboration. Je sais que notre ministre des Finances a bien hâte de prendre part à la réunion.

Je suis persuadé que les ministres provinciaux sont également favorables à une plus grande harmonisation et à une plus grande intégration de la taxe de vente dans l'ensemble du pays. Bien sûr, le recouvrement et la répartition des recettes ne vont pas sans poser un grand nombre de problèmes.

En politique, ce qui est un problème pour l'opposition est une occasion pour le gouvernement. Nous sommes extrêmement fiers de nous être penchés sur cette situation très difficile en février, d'avoir constaté les problèmes et de chercher maintenant à établir un programme très positif.

À bien des égards, les députés de l'opposition officielle comprennent la nécessité de trouver une solution positive. Eux aussi cherchent des moyens d'améliorer le régime de taxe à la consommation dans notre pays. Ils ont une stratégie précise qui, à mon avis, ne fonctionnera pas, car elle affaiblirait beaucoup trop certaines provinces. Cependant, il faudra en discuter. Eux aussi savent que le régime actuel ne fonctionne pas.

Dans les médias, on a beaucoup parlé de l'élargissement de l'assiette fiscale. Le comité était disposé à examiner les options qui s'offraient au gouvernement. Un des sujets de discussion les plus controversés est ce qu'il faudrait inclure dans une assiette élargie. Lorsqu'un gouvernement adopte une nouvelle taxe, il se heurte toujours à la difficulté de décider à quoi elle s'appliquera.